

**ASSEMBLEE GENERALE
CLEGUEREC LE SAMEDI 16 MARS 2013
RAPPORT MORAL**

Je tiens tout d'abord à remercier Monsieur Michel Morin, vice-président du Conseil régional, qui nous fait l'honneur de sa présence, pour son engagement et celui de l'ensemble du Conseil Régional pour maintenir et développer notre cheval breton. Merci également à Michel De Gigou, président du Conseil des Equidés de Bretagne, et au personnel de l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation d'être présents à notre assemblée générale annuelle.

En janvier 2010, en créant l'IFCE, l'Etat souhaitait s'affranchir du secteur dit concurrentiel – à savoir l'étalonnage, l'identification et les prestations de services aux éleveurs – Ces missions étaient donc transférées à un groupement d'intérêt public dénommé « France Haras » pour une période transitoire qui arrive à échéance en fin d'année. Concrètement, fin 2013, la monte publique telle qu'on la connaissait avec des étalons dits nationaux s'arrêtera.

Lors de la dernière assemblée générale, en présence de Michel Morin, je revenais sur le vote du Plan Cheval Bretagne et ses enjeux. La préservation et le développement du cheval breton était un des enjeux majeurs de ce plan cheval. Dans ce contexte de désengagement de l'Etat, et conformément aux engagements pris dans le cadre du plan cheval, la Région Bretagne engageait en 2012 un travail de réflexion autour de la mise en place d'un service d'étalonnage à caractère public au bénéfice du cheval breton (mesure n°15).

Pour le Syndicat des Eleveurs du Cheval Breton, il apparaissait important de :

- Maintenir un service d'identification de terrain. En Bretagne, 90% des poulains bretons ont été identifiés par l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation (IFCE) en 2012,
- Maintenir le constat de gestation des juments permettant d'optimiser la conduite d'élevage. En Bretagne, 45% des juments ont été suivies par l'IFCE en 2012,
- Mettre à la disposition des éleveurs une génétique collective gérée : pool d'étalons collectifs placés chez des éleveurs dans TOUTES les régions d'élevage du cheval breton (achat et réforme des étalons, affectation, suivi des étalons chez les éleveurs),
- Conserver un pool d'étalons collectifs de qualité dans le cadre d'un programme d'élevage bien défini et exploités en IA dans le berceau de la race (collecte dans les sites IFCE de Lamballe et Hennebont) et mise en place dans les 4 départements Bretons et en Loire Atlantique, disponibles en transport pour le reste de la France.

Grâce à l'intervention de la Région, il a été décidé la mise en place d'un groupement d'Intérêt public (GIP) dont les membres seraient la Région Bretagne, l'Etat, le Syndicat des Eleveurs du Cheval Breton, le Conseil des Equidés, les départements bretons, les communautés de communes, voire d'autres régions et d'autres conseils généraux.

Le GIP devra faire la promotion d'une génétique d'excellence en lien avec les orientations du standard de race, produire des chevaux bretons adaptés aux besoins du marché.

Quels sont les marchés du cheval breton aujourd'hui ? La viande et les utilisations (travail, loisir, sport). Nous devons produire des animaux répondant à ces marchés tout en conservant bien entendu notre identité.

La Génétique d'excellence présente dans le privé ne sera pas écartée et fera partie intégrante du programme de sélection.

La Région Bretagne s'investit donc pleinement pour notre cheval. En 2012, les éleveurs l'ont également fait. Nous vous avons sollicité concernant le montant de vos cotisations. Vous avez répondu favorablement. Je vous en remercie.

Les aides à l'élevage continuent de diminuer (soutien aux structures, encouragements,...). Les primes de concours ne sont pas eurocompatibles et sont vouées à disparaître tout du moins sous leur forme actuelle. Dès 2013, l'enveloppe dédiée aux encouragements en concours d'élevage sera divisée par deux. L'autre moitié n'est pas perdue et sera disponible pour vous au sein de la race. Cette enveloppe sera à la disposition des associations locales (syndicats départementaux, sociétés hippiques) ou des associations régionales d'éleveurs, porteuses de projet. Demain, le soutien à l'élevage se fera donc de manière différente : caractérisation des animaux de la race, mise en place de plans d'accouplement, tout reste à faire...

D'autres pistes de soutien sont activement recherchées. En 2012, France TRAIT et la Société Française des Equidés de Travail (SFET) par l'intermédiaire du GESCA (Groupement des Entreprises du Secteur Cheval en Agriculture) ont travaillé aux côtés des autres partenaires de la filière (trot, galop, sport,...) pour que le cheval soit pris en compte dans la prochaine PAC 2014-2020. Communication principale de la filière au dernier salon de l'agriculture, il semblerait que le message commence à porter ses fruits. Le Syndicat est bien conscient que ces aides ne pourront pas bénéficier à tous notamment dans le berceau de race où la proportion d'éleveurs agriculteurs est plutôt faible.

Le conseil d'administration du Syndicat des Eleveurs du Cheval Breton a établi un règlement des concours d'élevage du cheval breton applicable en Bretagne dès 2013. Tous les éleveurs de Bretagne, adhérents à l'association nationale de de race, l'ont reçu avec leur convocation et ont pu en prendre connaissance. Même si beaucoup des informations qu'il contient étaient connues de tous, il nous apparaissait important de préciser certaines choses par écrit. Julie Gobert vous présentera les grandes lignes de ce règlement tout à l'heure. Ce règlement est là pour mettre un cadre à nos concours d'élevage.

Vu le contexte actuel et le travail qui nous attend, le rôle du syndicat, personnel et administrateurs, n'est pas de régler des querelles entre éleveurs. La participation au concours est une démarche volontaire, qui dans sa mission initiale permet d'établir un classement dans un objectif de sélection, mais cet engagement à un rassemblement cantonal, départemental ou national ouvert au public, est un espace de compétition certes, de respect mutuel évident pour favoriser la promotion de notre race au service de tous.